



Indian and Northern
Affairs Canada

Affaires indiennes
et du Nord Canada

**Histoire des Premières nations:
Le développement durable
des communautés en
Colombie-Britannique
Compte rendu des travaux**



Canada

Ce rapport sur le développement durable est dédié aux communautés des Premières nations qui
définissent le développement durable
en Colombie-Britannique.

Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2004-03-10

Qs-BO38-000-ee-a1
N° de catalogue R2-305/2004F
ISBN 0-662-35970-4

Also available in English



Histoires des Premières nations : Le développement durable des communautés en Colombie-Britannique

Compte rendu des travaux

Table des matières

Contexte

But du rapport	1
Le groupe de discussion sur le développement durable	1
Définir le développement durable	2
Certaines leçons apprises en Colombie-Britannique	2

Expériences réussies

Nation Gitksan	5
Planification durable du bassins hydrographique de Gixtan	
Premières nations Hupacasath	7
La stratégie de développement durable de Hupacasath	
Iisaak Forest Resources Ltd	9
Une entreprise de service forestier basée sur des valeurs autochtones	
Premières nations Kitselas et Kitsumkalum	11
Approche intégrée du développement durable	
Conseil tribal des Ktunaxa/Kinbaset	13
Créer sa propre source de revenus pour soutenir le développement durable	
Première nation Lheidli-T'enneh	16
Partenariats couronnés de succès grâce au développement de bon voisinage	
Première nation Skidegate	18
L'éducation des Premières nations comme base de collectivités durables	
Première nation Tsleil-Waututh	21
Tsleil-Waututh planifie une approche du développement durable	
Première nation Westbank	23
Autonomie gouvernementale = Développement durable	

Conseil du bassin du Fraser

Exposé liminaire	26
------------------	----

L'AINC et Le Développement Durable	28
------------------------------------	----

Ressources contribuant au développement durable :

Affaires indiennes et du Nord Canada	30
--------------------------------------	----

Annexe

Ressources connexes	34
---------------------	----



Contexte

But du rapport

Ce rapport a été préparé comme ressource pour les Premières nations qui ont mis en application ou qui désirent mettre en application des pratiques de développement durables dans leurs communautés. Il s'appuie sur les expériences de 11 Premières nations et des organisations des Premières nations en Colombie-Britannique (C.-B.) qui ont réussi à établir collectivités durables.

L'objectif de ce rapport est de présenter les réussites de développement durable des Premières nations. Il vise à augmenter la conscientisation de la valeur du développement durable, non seulement pour les communautés contemporaines, mais également pour les générations futures.

Il est à espérer que les expériences vécues par les Premières nations serviront de ressource utile pour aider les Communautés des premières nations à développer des stratégies et des processus et à générer ou à améliorer leurs propres approches en matière de développement durable. Ce document décrit également l'information relative aux relations gouvernementales et au soutien offert pour le développement durable.

Le rapport résume les présentations des Premières nations de la Colombie-Britannique qui ont participé à un groupe de discussion sur le développement durable, à Vancouver en 2003.

Le groupe de discussion sur le développement durable

Les communautés des Premières nations du Canada ont de forts liens culturels à la terre. Plusieurs de leurs traditions et techniques culturelles soulignent la durabilité comme une valeur fondamentale. Bien que les gens des Premières nations soient confrontés à l'accroissement de la population et à la diminution des ressources, ils continuent à être préoccupés par la pérennité de leurs communautés. Plusieurs communautés des Premières nations choisissent des approches à long terme pour développer leurs communautés en pensant à l'avenir.

Les Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) de la région de la Colombie-Britannique ont invité des représentants de 11 communautés des Premières nations de Colombie-Britannique intéressées à participer à un groupe de discussion sur le développement durable, pendant deux jours. L'objectif but était donner la possibilité à différents représentants d'écouter et de connaître d'autres expériences de développement. Les participants étaient représentatifs de la diversité des communautés des Premières nations et des organisations de la Colombie britannique travaillant sur différents aspects du développement durable tels que la gouvernance, l'éducation, la formation et les ressources de gestion.

Le groupe de discussion, un événement de deux journées, s'est concentré sur le partage d'expériences et de réussites, de défis et de leçons apprises. Les communautés et les organisations suivantes étaient présentes :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ➤ Conseil tribal de Ktunxa-Kinbasket | ➤ Première nation de Saint Mary's |
| ➤ Lisaak Forest Resources Ltd. | ➤ Première nation de Westbank |
| ➤ Première nation Tsleil-Waututh | ➤ Première nation de Lheidli-T'enneh |
| ➤ Première nation Kitselas and Kitsumkalum | ➤ Première nation Hupacasath |
| ➤ Nation Gitksan | ➤ Première nation Skidegate |
| ➤ Conseil du bassin du Fraser | |



Définir le développement durable

Le premier sommet mondial a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992. Comme signataire de l'Agenda 21, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, le Canada s'est engagé à respecter les principes de développement durables. En 1997, la Commission Brundtland a publié un rapport sur les conditions de l'environnement et du développement à l'échelle mondiale. La Commission a recommandé une nouvelle approche qui a rendu populaire le terme « développement durable ». La définition proposée était :

« Développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des futures générations de répondre à leurs propres besoins. »

Toutefois, plusieurs organisations et gouvernements, incluant les Premières nations, ont précisé ce que signifie, pour eux, le développement durable. Par exemple, le Conseil des Premières nations du Yukon décrit le développement durable comme un « changement socio-économique bénéfique qui ne mine pas les systèmes écologiques et sociaux dont dépendent les collectivités et les sociétés ».

Le groupe de discussion a clairement démontré que les **Premières nations de Colombie britannique définissent le développement durable** – d'après leur histoire, leurs valeurs, leurs cultures et leur relation avec la terre. Ils développent de nouvelles relations avec les autres niveaux de gouvernements. Ils reformulent leurs cadres de travail légaux pour faciliter l'autonomie gouvernementale, participent aux prises de décisions communes sur des questions qui les touchent, tant sur les réserves que sur leur territoire traditionnel. Ils ont une approche holistique du développement communautaire, considérant les éléments sociaux, économiques, culturels et ceux de la gouvernance et de l'environnement dans le processus décisionnel.



Certaines leçons apprises en Colombie-Britannique

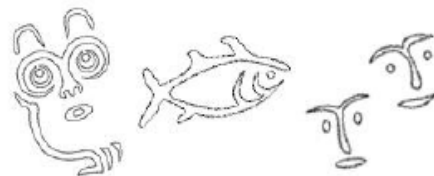
Les échanges du groupe de discussion faisaient ressortir quelques éléments qui ont mené au succès du développement et de la mise en œuvre des pratiques durables. Certains éléments cohérents identifiés par les participants comme ayant mené au succès comprennent :



- Développement de leurs propres solutions
- Fort leadership et pratiques efficaces de gestion
- Élaboration et mise en œuvre de plans d'action
- Élaboration d'un cadre juridique pour les Premières nations
- Consultations respectueuses et décisions conjointes
- Intégration des structures traditionnelles
- Intégrer la capacité de bâtir/former dans les plans et les activités
- Travailler par le biais d'un partenariat bénéfique mutuel (p. ex. : secteur privé, ONG et gouvernement)
- Intégration d'outils de planification
- Faire preuve de flexibilité
- Favoriser le soutien communautaire
- Prise de risques

Défis importants et obstacles identifiés :

- La législation, les politiques et les réglementations existantes des autres parties
- S'assurer de la séparation des affaires et des politiques au sein de la communauté
- S'assurer de la persévérance à procéder au changement





Développement durable des Premières nations Expériences réussies

Les pages suivantes présentent des initiatives de développement durable vécues par des Premières nations en Colombie-Britannique. Les résumés donnent un aperçu des présentations qui ont été partagées lors de la réunion du groupe de discussion sur le développement durable, en 2003.



Produced by PWGSC for INAC, December 2003.



Nation Gitksan

Planification durable du bassin hydrographique de Gitksan

Clés de la réussite :

- Incorporer les systèmes traditionnels et contemporains
- Consultation

Résumé

Le peuple et le territoire Gitksan sont situés au Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, le long des rivières Skeena, Bulkley et Kispiox. On y retrouve 47 Huwilp (groupes de maisons) qui forment la Nation Gitksan, répartie dans les neuf bassins hydrographiques du territoire traditionnel Gitksan. La nation Gitksan compte 10 000 personnes.

L'objectif de l'approche Gitksan est de mettre en application les principes de développement durable pour la gestion des neuf zones de bassins hydrographiques de leur territoire traditionnel. L'approche est fondée sur la culture, les traditions et les valeurs Gitksan, ainsi que sur la décision *Delgamuukw* de la Cour Suprême du Canada de 1997.

Les Gitksan ont créé une approche à trois volets pour la gestion de chacun des bassins hydrographiques, soit :

1. *Comptabilisation des coûts* -- Pour un projet donné, les coûts sociaux et environnementaux sont comptabilisés, en plus des coûts économiques. La comptabilisation des coûts prend en considération les facteurs environnementaux et sociaux sans égard à l'allocation des sommes dépensées.
2. *Évaluations environnementales* -- Les effets environnementaux potentiels d'un projet proposé sont évalués et des approches pertinentes sont élaborés.
3. *Gestion de l'écosystème* – Préserver toute la vie sauvage et les systèmes environnementaux dans une région donnée est l'objectif majeur de la gestion de l'écosystème.

L'approche de développement durable Gitksan porte sur le développement communautaire, dans le respect des décisions de la nation Gitksan. Il est crucial de choisir une approche intégrée de planification et de prise de décision afin d'assurer le progrès des dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable.

Le processus permet également à la communauté de se développer tout en gérant le bassin hydrographique et en offrant aux membres différentes possibilités de formation par le processus de planification durable des bassins hydrographiques. Les Gitksan considèrent le maintien de la culture Gitksan et l'accroissement de la connaissance comme un effet porteur découlant du processus de gestion.

Processus de gestion de bassin hydrographique

Chaque wilp Gitksan (groupe de maisons) a une importante responsabilité de gestion de sa *laxyip* (terres traditionnelles). Afin de déterminer les activités précises de maintien de l'intégrité environnementale de leurs terres, un profil de chaque wilp est effectué après une étude des enjeux. Ce portrait identifie les impacts environnementaux d'un développement ainsi que les possibilités et les défis liés au sociale est essentiel pour la planification durable de bassins hydrographiques et le succès de la nation.





Jusqu'à présent, trois bassins hydrographiques Gitksan ont joint le processus. Il s'agit de Lower Skeena, Gitsegukla et de Suskwa. L'intention est d'ajouter trois nouvelles stratégies hydrographiques par année. Il faudra dix ans pour terminer les plans de durabilité des autres bassins hydrographiques traditionnels. Les bénéfices sont plus importants pour les Huwilp et ceux qui vivent parmi les Gitksan. Le processus de la nation Gitksan permet le développement des membres Huwilp et une meilleure compréhension des territoires de la nation Gitksan.

Défis

Certains défis auxquels sont confrontés les Gitksans dans le processus de gestion des bassins hydrographiques restent l'intégration des activités collectives de différents groupes de maisons. De plus, la confiance et la croyance des membres de la communauté peuvent parfois présenter des obstacles. Le rétablissement de la présence Gitksan sur la terre est une priorité. Un autre obstacle est de faire en sorte que la communauté non autochtone comprenne mieux le peuple et la culture des Gitksans. Un autre défi important auquel les Gitksan sont confrontés dans ce processus est de concilier leurs structures sociétales avec les structures des bandes de l'AINC.

Leçons apprises

Le processus de la nation Gitksan permet le développement de la communauté et le contrôle des décisions, de la planification et du développement durable des ressources. Par le biais d'un exercice approfondi, tel que cette approche de planification durable de bassins hydrographiques, les Gitksans croient que l'immense besoin de développement des membres doit être davantage appuyé par tous les niveaux de gouvernement. Les Gitksan ont donc déterminé que le renforcement de leurs connaissances et de leur culture dans le processus est d'une importance vitale.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Gitksan Chiefs Office
Boite postale 229
Hazelton, C.-B. VOJ 1Y0
Téléphone : 250-842-6780
Télécopieur : 250-842-6709



Première nation de Hupacasath

La stratégie de développement durable de Hupacasath

Clés de la réussite :

- Vision à long terme
- Développement d'un plan
- Bâtir sur de petits succès
- Le peuple Hupacasath travaille

Résumé

La Première nation de Hupacasath, située au centre de l'île de Vancouver, est membre du groupe tribal Nuu-chal-nulth. La petite communauté de quelques 229 membres est située au centre, à Port Alberni (C.-B.); sa position géographique lui permet de saisir certaines opportunités importantes dans la région. Le territoire traditionnel est riche en industrie forestière, en pêcheries et en tourisme. Au fil des ans, la région a souffert économiquement à cause de la diminution des stocks de poissons et du bois d'œuvre. Ces défis économiques et les possibilités offertes par la négociation de traités ont donné l'élan pour la mise en application du plan d'action de développement durable de Hupacasath.

En 1999, la Première nation a entrepris un processus de planification visant un développement progressif de la communauté. Le plan des initiatives communautaires identifie plusieurs possibilités de développement et les sources de financement applicables. Un des éléments du plan est une stratégie économique de développement. La stratégie est basée sur le principe directeur visant à s'assurer que toutes les entreprises s'inscrivent dans un développement durable et qu'elles soient suffisamment profitables pour résister à la nature cyclique de l'industrie primaire ainsi tout en minimisant les impacts sur l'environnement.

La communauté a établi une corporation de développement économique afin de suivre les diverses entreprises et de protéger les actifs financiers. La communauté appuie les entreprises acquises individuellement et reste à l'affût des possibilités de tourisme et de celles de l'industrie forestière.

Une des dernières expériences réussies de la Première nation de Hupacasath a été l'introduction d'un micro-projet hydroélectrique élaboré conjointement avec City of Port Alberni. En 2002, des recherches préliminaires ont été entreprises pour identifier le potentiel de production d'énergie de China Creek. La recherche a révélé un potentiel élevé, de faibles impacts sur les pêches et l'environnement et d'acceptables retombées économiques. Ce projet pourrait amener la création d'un micro-projet hydroélectrique permettant de vendre de l'électricité à BC Hydro et d'augmenter les revenus de Hupacasath.

La Première nation de Hupacasath a constaté le travail issu d'un plan de développement communautaire a bénéficié à leur communauté.



Defis

La Première nation de Hupacasath partage ses expériences et les connaissances obtenues avec les gouvernements et les autres Premières nations. Afin d'assurer le succès, la Première nation de Hupacasath doit relever le défi de lier sa stratégie de développement économique aux compétences et aux besoins actuels et futurs de la communauté Hupacasath et de son peuple. Il y a également un grand besoin de clarifier les rôles et les responsabilités de tous les participants qui travaillent avec l'administration de la Première nation Hupacasath, leurs entreprises et leurs projets. Un autre défi auquel la communauté est confrontée est la longueur des processus

d'approbation qui peuvent provoquer la perte d'occasions d'affaires.

Leçons apprises

La réussite de la Première nation de Hupacasath est due à la persévérance dans plusieurs domaines de son développement communautaire. La Première nation recommande que les gouvernements traitent des problèmes reliés aux processus d'approbation afin de mieux aider les Premières nations à atteindre l'autonomie et le développement durable. Aussi, le soutien d'un comité de prêts et de capital de risque des Premières nations, composé de représentant de banques à charte et les entrepreneurs des Premières nations pourraient être bénéfique aux projets de développement économique.

Le Plan de développement communautaire aide à assurer une plus grande responsabilisation des politiciens et des administrateurs et augmente la conscientisation des membres au sujet de la direction de leur communauté.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Première nation de Hupacasath
Boîte postale 221
5323 River Road
Port Alberni, C.-B.
V9Y 7M7
Téléphone : 250-724-4041



lisaak Forest Resources Ltd.

Une entreprise de service forestier basée sur des valeurs autochtones

Clés de la réussite :

- Vision commune et engagement de partenariat
- Fort leadership des Premières

Résumé

lisaak Forest Resources Ltd. est une entreprise innovatrice et écologique de service forestier basée sur des valeurs traditionnelles et sur le respect de l'environnement. lisaak possède une concession de ferme forestière dans la région de Clayoquot Sound, où la coupe de bois d'œuvre est effectuée de façon durable.

L'entreprise est une initiative conjointe des Premières nations de la région centrale Nuuchahnulth (détenteurs à 51 %) et Weyerhaeuser Inc. (maximum de 49 %). L'entreprise est située sur la côte ouest de l'île de Vancouver, dans cinq territoires des Premières nations Nuuchahnulth et la première réserve de la biosphère de l'UNESCO en Colombie-Britannique. lisaak a été créée pour offrir un nouveau modèle de gestion de la forêt à Clayoquot Sound. Les principes de gestion de lisaak s'appuient sur la foresterie en écosystème et sur les pratiques de gestion durable.

Dans la langue Nuuchahnulth, iisaak (prononcer E-sock) signifie « respect ». Les principes de respect et d'interconnectivité de tous les éléments sont les fondements d'une approche économiquement viable, écologique, socialement responsable et culturellement pertinente à la pratique de gestion durable de ressources à Clayoquot Sound. L'approche de lisaak a été certifiée par le *Forest Stewardship Council*.

Engagement de lisaak envers le développement durable

Pour soutenir ses engagements, lisaak fait la gestion complète et l'évaluation de projet. Le but du projet est de définir et de tester les stratégies de gestion durable des ressources pour son exploitation forestière à Clayoquot Sound. L'organisme partenaire de lisaak pour le projet de foresterie durable est le *Clayoquot Biosphere Trust* de la *Clayoquot Biosphere Reserve*.

Le projet de foresterie durable de lisaak a deux principaux objectifs : 1) analyse itérative d'indicateur de critères de base afin de définir et de tester, sur le terrain, les pratiques de gestion durable de la forêt; et 2) bâtir à long terme la capacité de gestion des ressources des Premières nations.

Les évaluations basées sur les critères des indicateurs culturels, économiques, sociaux et environnementaux (quantitatif et qualitatif) sont utilisés par lisaak pour évaluer les effets et les résultats de pratiques et de planification innovatrices de la forêt. lisaak, les Premières nations de la région centrale, la Clayoquot Biosphere Trust et les partenaires régionaux profitent tous de l'augmentation de la quantité et de la qualité des données écologiques et sociales qui sont utilisées pour appuyer la gestion et les décisions politiques, l'apprentissage et l'adaptation au changement de conditions, et pour faciliter l'ensemble des efforts de développement durable dans la région. Les Premières nations de la région centrale gardent le contrôle du travail culturel et de la propriété intellectuelle.

Le projet de foresterie durable lisaak cherche à mettre en place un processus de surveillance permanente de l'exploitation de lisaak et de la capacité actuelle de travail de base avec les Premières nations de la région centrale. Le programme s'appuie et compte sur les efforts actuels de la foresterie et du



développement durable des Premières nations et offre des opportunités de collaboration et de leadership.

Comité de la région centrale

Le comité de la région centrale, créé comme organisme consultatif, est composé à part égale de membres des Premières nations et de non membres. Le comité, qui agit au Clayoquot Sound Scientific Panel, est responsable d'examiner et de faire des recommandations au sujet de tous les plans de développement opérationnels proposés par lisaak relativement à Clayoquot Sound.

Des dix membres du conseil, cinq sont nommés par les Premières nations Nuuchah-nulth et cinq sont des candidats provinciaux, ce qui inclut les représentants des communautés de Tofino, Ucluelet et du Alberni-Clayoquot Regional District.

Défis

Un défi majeur rencontré par lisaak a été de se heurter aux politiques forestières provinciales restrictives qui n'appuient pas l'approche lisaak ainsi que l'investissement insuffisant pour accroître leurs services de ressources forestières.

Leçons apprises

La croissance de lisaak a permis à l'entreprise d'apprendre de ses accords de partenariat avec Weyerhaeuser et le Central Region Board. Le point de vue de lisaak est important pour les gouvernements, particulièrement pour l'AINC, afin de faciliter l'établissement de relations avec les autres agences gouvernementales, les Premières nations, les partenaires et les entreprises de la communauté.



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

lisaak Forest Resources Ltd.
2395 Pacific Rim Highway
Boîte postale 534
Ucluelet C.-B. VOR 3A0
Téléphone : 250-726-2446
Télécopieur : 250-726-2488



Premières nations Kitselas et Kitsumkalums

Approche intégrée du développement durable

Clés de la réussite :

- Approche complète de développement
- Partenariats

Résumé

Les Premières nations Kitselas et Kitsumkalums sont situées sur le territoire Tsimshian, près de Terrace, C.-B. Kitselas et Kitsumkalum travaillent conjointement à une approche complète pour développer des communautés durables pour leurs peuples. Les Premières nations Kitselas et Kitsumkalum utilisent une approche de développement stratégique en entreprenant une évaluation de l'endroit où elles sont, de celui où elles veulent aller et comment elles veulent s'y prendre. Leur point central a été de développer une approche intégrée qui utilise le partenariat potentiel de leur territoire pour atteindre un développement socio-économique durable.

Les deux communautés ont élaboré un plan de développement intégré pour s'assurer l'atteinte des buts fixés. Le processus de planification comprenait une évaluation des ressources disponibles (telles que le capital, les actifs renouvelables, les compétences et la formation, et les partenaires potentiels) et un inventaire des destinations auxquelles elles pourraient servir au sein de la communauté. L'information de base a été analysée et a donné une liste de régions pour le développement : un plan de la gouvernance et des institutions qui intégrerait des approches traditionnelles; indicateurs de bien-être pour mesurer le progrès de la santé dans la communauté; et possibilités de partenariat tirerait profit des organisations non gouvernementales, privées et publiques

Ces activités de développement nécessitent d'autres sources de revenu alors que le but des Premières nations est de remplacer les subventions gouvernementales. Ils ont négocié une entente d'exploitation forestière et de partage de revenus avec le gouvernement provincial. Au cours de la prochaine année, ils créeront une entreprise d'exploitation forestière et utiliseront cette exploitation pour tirer profit d'autres possibilités offertes par la forêt. Les Premières nations ont des projets de tourisme culturel en cours d'élaboration et elles étudient les possibilités dans le secteur des services et de l'approvisionnement.

Défis

Les Premières nations Kitselas et Kitsumkalum ont identifié trois défis à leur travail de développement durable : la réglementation restrictive de la gestion des terres de la réserve; la difficulté d'attirer l'investissement; et le changement d'attitudes et de perception des résidents de City of Terrace. Aussi, à plus grande échelle sur leurs territoires, le gouvernement provincial doit être encouragé à participer conjointement à la gestion des territoires basée sur les principes de développement durable. Et finalement, Kitselas et Kitsumkalum ressentent que le gouvernement devrait appuyer le développement et l'utilisation des indicateurs socio-économiques élaborés par les Premières nations comme base pour mesurer la performance de leurs relations de travail.

Leçons apprises

Les deux communautés Tsimshian, par le biais de leur travail de développement durable, ont appris que les partenariats, la flexibilité des gouvernements et les indicateurs élaborés par les Premières nations sont importants pour le succès du développement de la communauté. Leur approche de développement, complète et collaborative, bénéficie à tous.



Plus encore, ils recommandent que les gouvernements, provincial et fédéral, structurent leurs organisations de façon similaire à celle des Premières nations afin de s'assurer d'une meilleure communication et de la livraison de service.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Kitselas First Nation
4562 Queensway Drive
Terrace, C.-B. V8G 3X6
Tél.: 250-635-5084

Télécopieur : 250-635-5335

Kitsumkalum First Nation
Boite postale 544
Highway 16 West

Tél. :250-635-6177

Télécopieur : 250-635-4622



Conseil tribal des Ktunaxa Kinbasket Tribal Council (KKTC)

Créer sa propre source de revenus pour soutenir le développement durable

Clés de la réussite :

- Partenariats
- Fort leadership
- Volonté d'apprendre

Résumé

La vision du Conseil tribal des Ktunaxa Kinbasket Tribal Council (KKTC) du développement durable est de créer une économie viable qui appuiera les aspirations futures de la communauté, de son peuple et des gouvernements, tout en assurant une participation du KKTC complète et égale dans leur territoire traditionnel. En 2001-2002, le KKTC a fondé le *St. Eugene Mission Resort* et le *Casino of the Rockies* pour appuyer cette vision.

Les peuples Ktunaxa Nation et Kinbasket sont situés dans la région de Kootenay au sud-est de la Colombie-Britannique. On y retrouve cinq membres des Premières nations : Lower Kootenay, Shuswap, Columbia Lake, St. Mary's et Tobacco Plains. Les réserves des nations membres du KKTC couvrent un total de 50 000 acres et comptent une population d'environ 1 300 personnes.

Le KKTC a élaboré un plan d'action pour la mise en application du développement durable. Le conseil et les administrateurs travaillent ensemble à la négociation de partenariats et à l'identification des rôles de tous les niveaux de gouvernements, des organismes de financement et des autres Premières nations pour aider à la mise en oeuvre de ce qu'on appelle communément le projet *St. Eugene Mission Resort and Casino of the Rockies*. Le KKTC, qui a entrepris un inventaire des compétences, infrastructure, ressources, valeurs communautaires, volonté politique, a supporté ce projet depuis le début.

Cette information a permis d'établir l'orientation et des stratégies identifiées pour appuyer les buts souhaités par la communauté. Une des premières activités économiques identifiées dans le plan d'action KKTC pour le développement durable était de convertir l'ancien pensionnat de la Mission St-Eugène en un lieu touristique viable.

Vue d'ensemble du projet

Fondé en 2001/2002, le *St. Eugene Mission Resort and Casino of the Rockies* est une destination de villégiature quatre saisons longeant la rivière St.Mary. Le site comprend un hôtel de 125 chambres avec des salles à dîner, un salon, des aménagements pour les banquets et un centre de conférence. Les aménagements récréatifs incluent un golf de 18 trous renommé et un restaurant, une boutique, un centre aquatique, un centre de conditionnement physique, un terrain de jeu et un centre de jour. Le terrain de camping Ktunaxa Teepee, le Centre d'interprétation Ktunaxa, un centre d'artisanat ktunaxa et une boutique de cadeaux ont récemment été ouverts. Le projet comprend également la propriété du *Casino of the Rockies* en association avec la Société des loteries de la Colombie-Britannique.

Défis

Le KKTC a eu beaucoup de succès avec son entreprise touristique mais a rencontré plusieurs défis et obstacles pour terminer le développement.

Un des grands défis auquel a eu à faire face le KKTC a été d'obtenir des garanties de prêts de membres



afin d'intéresser et de conserver les investisseurs et les banques durant le processus de développement sur les terres de la réserve. Les délais pour résoudre les problèmes complexes de réglementations, politiques et exigences de bail de membres ont été plus importants que ceux des développements à l'extérieur de la réserve. Les réglementations de la gestion des terres de membres nécessitaient l'approbation des membres des Premières nations, obtenue par vote. Le processus de vote a retardé le développement puisque lors de l'échec d'un premier vote, un deuxième vote est nécessaire.

Le développement sur la réserve a été également retardé à cause d'un manque de connaissance des consultants sur le régime de gestion des terres de réserve et d'un manque de connaissances techniques des développements commerciaux complexes par les agences gouvernementales responsables de l'approbation.

Une autre caractéristique unique des terres de réserve sont les écarts juridiction et pouvoirs. Parfois, le pouvoir fédéral n'existe pas ou est en conflit avec le pouvoir provincial. Ce sera avantageux pour les deux paliers de gouvernement de résoudre de tels conflits afin d'éliminer cette incertitude quant aux développements sur les réserves.



Le KKTC a été efficace pour obtenir du financement pour le développement commercial auprès d'investisseurs privés. Il a rencontré des défis pour l'obtention de financement par des agences gouvernementales, tant fédérale que provinciale. Le processus d'approbation de proposition était long, les soumissions de proposition étaient lourdes et plusieurs institutions avaient des critères restrictifs de prêts.

Leçons apprises

Le KKTC est engagé à appuyer les autres Premières nations dans la réussite du développement d'entreprises économiques en partageant leur connaissance du développement des affaires.

L'approche des cinq Premières nations Ktunaxa-Kinbasket a été couronnée de succès tel que le démontrent plusieurs activités majeures. Au départ, elles ont élaboré une stratégie à long terme qui relèverait les défis actuels et futurs. La majeure partie de la population a moins de 15 ans et très peu de membres sont embauchés sur la réserve. La stratégie visait un lien entre la capacité de bâtir et la communauté et le développement commercial. Le KKTC a également constaté que le programme de mentorat du Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) a vraiment aidé au développement des entrepreneurs autochtones.



Le KKTC était conscient qu'obtenir le financement était important pour le développement du lieu de villégiature. Ils ont réussi en persévérant et en obtenant un appui définitif des agences gouvernementales, en particulier de Entreprise autochtone Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et membres Le KKTC a également recherché et établi les moyens d'attirer les investissements privés sur la réserve.

Ces étapes, couronnées de succès, combinées à la volonté d'apprendre ont permis le développement, la croissance et la réussite d'une entreprise de tourisme commerciale.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec : Conseil tribal des Ktunaxa Kinbasket Tribal Council
7468 Mission Road
Cranbrook, C.-B. V1C 7E5
Téléphone . : 250-489-2464
Télécopieur : 250-489-5760



Première nation Lheidli T'enneh

Partenariats couronnés de succès grâce au développement de bonnes relations de bon voisinage

Clés de la réussite :

- Partenariats
- Patience
- Reconnaissance des réalités
- Avoir une vision

Résumé

La Première nation Lheidli T'enneh, située à Prince George, C.-B., est composée de 306 membres et de quatre réserves à l'intérieur des limites de la ville. Les structures de gouvernance comprennent un chef et d'un conseil élus ainsi qu'un conseil des terres (Lands Board) qui surveille la gestion et l'application du code foncier développé en vertu de la *Loi sur la gestion des terres des premières nations*. Lheidli-T'enneh poursuit le développement durable en établissant un cadre légal qui leur permettra de diriger, contrôler et de gérer leur communauté selon des lois qui reflètent mieux la culture et la vision du peuple Lheidli-T'enneh. Ainsi, la communauté négocie un traité qui comprend une structure de gouvernance, l'augmentation de leur assise territoriale pour appuyer les possibilités économiques et assurer la protection des droits des Autochtones pour les ressources, renouvelables ou non.

L'élément déclencheur de leurs récentes approches a été basé sur la question fondamentale que pose la communauté : « À la fin du processus de traité, une fois que les négociateurs du gouvernement seront partis... qui restera ? » Avec cette question en tête, Lheidli-T'enneh procède au développement de partenariats avec ses voisins – la Ville de Prince George et le district régional de Fraser Fort George.

L'objectif de ces partenariats était de permettre à la Première nation Lheidli-T'enneh de mieux se positionner pour s'engager complètement et à part égale dans les activités et les possibilités de son territoire traditionnel en améliorant les relations avec la municipalité avoisinante et le district régional. Trois ententes ont été élaborées pour faciliter les relations de partenariat : un Protocole sur la coopération et les communications (Protocol on Cooperation and Open Communications) avec le district régional; un Protocole d'entente avec le district régional; et un Protocole sur la coopération et les communications avec la Ville de Prince George. Ces ententes sont la base de l'établissement de bonnes relations et continuent à faciliter les dialogues en cours dans des domaines d'intérêt commun.

Lheidli-T'enneh a misé sur les principes de bon voisinage pour améliorer ses relations de partenariat. Elle a identifié le besoin de s'assurer de la reconnaissance des gouvernements autochtones et des organisations lors des interactions. La communauté a également identifié l'importance de la compréhension et de l'acceptation ou la reconnaissance de différents styles de travail d'approches et de relations. Les parties ont identifié des composantes communes de base depuis le début.

La démarche de partenariats a apporté des résultats immédiats, tels qu'une reconnaissance officielle des terres dans le plan communautaire officiel de la Ville de Prince George ainsi qu'une représentation au comité de la *Prince George Nechalko Aboriginal Employment and Training Association*. Les bénéfices ultérieurs pourraient permettre aux communautés non autochtones de mieux comprendre le peuple et la culture Lheidli-T'enneh.



Le conseil et le peuple Lheidli-T'enneh ont prévu des partenariats efficaces et respectueux afin d'aider leur survie à long terme et le développement durable des régions nordiques de la Colombie-Britannique. En 2003, ces partenariats ont remporté le prestigieux *Fraser Basin Council's Sustainability Award*, dans la catégorie « Strengthening Communities ».

Leçons apprises

Grâce aux interactions avec ses voisins, Lheidli-T'enneh a appris l'importance de reconnaître différentes façons de faire les choses – ces collectivités et partenaires doivent s'adapter aux autres styles lorsqu'ils travaillent ensemble.

La communauté a reconnu que l'établissement d'éléments de base est important. Elle a appris qu'il n'y a pas de formule magique du succès. La Première nation Lheidli-T'enneh croit qu'il est important de débiter lentement et de laisser les Premières nations établir le rythme du développement. Aussi, déterminer les intérêts communs, instaurer la confiance et le respect de l'histoire de chacun sont des éléments fondamentaux du processus d'établissement de relations durables avec le voisinage.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Lheidli-T'enneh First Nation
1041 Whenun Road
Prince George, C.-B. V2K 5X8
Téléphone : 250-963-8451
Télécopieur : 250-963-6954





Première nation de Skidegate

L'éducation des Premières nations comme base de collectivités durables

Clés de la réussite :

- Plan d'éducation solide
- Relations efficaces

Résumé

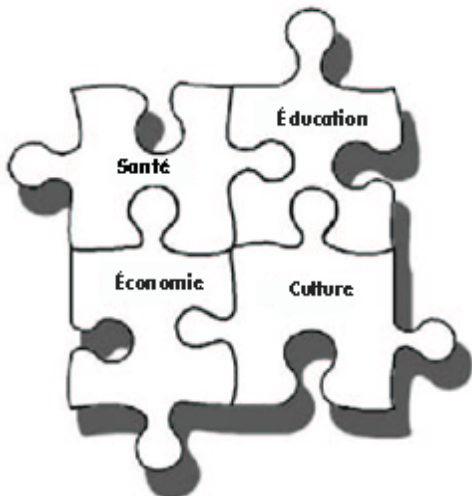
La Première nation Skidegate est un membre du Conseil de la nation Haïda et est située à Haïda Gwaii au Nord-Ouest de la C.-B. La communauté est composée d'une population de 1292 personnes dont 733 personnes vivent sur la réserve.

Les collectivités Haïda et les dirigeants sont engagés à renforcer le développement durable par différents mécanismes. Une approche clé est l'amélioration de la qualité de l'éducation des membres de la collectivité. L'éducation dans la société haïda est vue dans le cadre du développement holistique de la collectivité, et comprend l'éducation, la santé, la culture et l'économie. Les enfants de cette société sont considérés comme la future nation haïda. La Première nation Skidegate First travaille à améliorer la réussite sociale et académique des enfants haïdas, dont la moitié fréquente les écoles publiques.

Skidegate espère, en travaillant étroitement avec Haida Gwaii/Queen Charlotte School District et Haida Education Council, que des progrès importants seront faits en atteignant l'objectif d'une collectivité durable comptant sur des bases solides en éducation.

Les collectivités haïdas font face présentement à une situation critique à la suite des résultats scolaires obtenus par les étudiants, autochtones ou non. Le taux de réussite de Haida Gwaii/ Queen Charlotte School District est de 53% dans l'ensemble et de 35% pour les autochtones, plaçant l'école de district, en termes de résultats, 57^e sur les 60 écoles de district de la province.

Pour relever ces défis en matière d'éducation, un plan a été mis sur pied pour l'éducation des Haïdaa. Le nouvel objectif d'éducation inclut des plans d'amélioration du système d'éducation, et de ce fait le taux de réussite des étudiants. Plusieurs nouvelles infrastructures d'éducation ont été mises en place, ce qui inclut l'embauche d'un directeur de l'éducation pour Skidegate, un agent de liaison pour les écoles, un directeur et un conseiller aux programmes, un conseiller, un intervenant pour les activités jeunesse ainsi que du personnel pour la petite enfance. Tout le personnel travaille au plan, prépare et coordonne la participation accrue de Haïdas au système d'éducation.



Les deux nations haïdas, Skidegate et le Conseil du village d'Old Massett travaillent étroitement à l'éducation et reçoivent un appui important du Conseil de la nation Haïda. L'ébauche de l'amélioration des ententes, d'un échéancier et d'une entente sur l'éducation locale est en cours.

Skidegate met tous ses efforts sur l'éducation de la petite enfance comme base de l'amélioration des résultats scolaires des étudiants haïdas. Une série de programmes et d'activités ont été mis en place afin d'augmenter les possibilités de développement des



étudiants haïdas. Les programmes actuels comprennent : sessions d'aide aux devoirs apportant un soutien supplémentaire aux enfants; un programme de développement des compétences en anglais pour s'assurer de la capacité d'expression orale anglaise des enfants; un programme *Roots of Empathy* afin de réduire l'agression en suscitant l'empathie et l'expression des émotions; et des programmes de « bon départ » et de garderie – les deux ont suscité un intérêt constant et progressé au cours des deux dernières années.

Les résultats atteints sur le plan de l'éducation de la petite enfance, les efforts de Skidegate porteront sur les enfants de la garderie jusqu'en 12^e année. Une stratégie majeure de ce travail permanent est d'améliorer les relations de travail avec les voisins et le district de l'école locale. Au cours des cinq prochaines années, Skidegate prévoit travailler en partenariat avec l'école de district pour augmenter la présence de Haïda dans le système d'éducation. La Première nation travaille pour obtenir une représentation égale au conseil scolaire, à l'administration et en personnel enseignant et aux comités d'embauche. Nous espérons qu'une étroite collaboration de toutes les parties pourra aider à résoudre les problèmes en matière d'éducation.

Défis

Un défi auquel Skidegate doit faire face dans ses efforts en matière d'éducation est de s'assurer de la responsabilisation du gouvernement provincial en ce qui concerne le système scolaire. La collectivité Skidegate voit l'utilité de l'augmentation de l'appui de membres dans ses efforts. Aussi, l'instauration de relations de travail progressives avec l'école locale de district a été un défi, mais la situation est encourageante. Skidegate apprécierait la flexibilité des ententes financières Canada – Premières nations afin de répondre à certains importants défis auxquels la collectivité est confrontée en matière d'éducation.

Skidegate a obtenu avec succès l'engagement des politiciens et de ses communautés avoisinantes afin d'améliorer l'enseignement et de rendre l'éducation plus accessible pour les jeunes Haïdas. La Première nation a aussi obtenu un pouvoir accru dans les écoles et en matière d'éducation grâce à l'approche choisie. Des relations efficaces et permanentes avec les autres partenaires en matière d'éducation s'avèrent essentielles à la réussite. La Première nation Skidegate reste engagée pour insister sur l'importance de la qualité de l'éducation pour que ses enfants afin d'assurer le développement durable de sa communauté.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Première nation
Skidegate
Highway 16, Commercial Centre
Boite postale 1301
Skidegate, C.-B. V0T 1S1
Téléphone : 250-559-4496
Télécopieur : 250-559-8247





Première nation des Tsleil-Waututh

Tsleil-Waututh planifie une approche du développement durable

Clés de la réussite :

- ☛ Conseil fort et stable
- ☛ Processus de planification efficace

Résumé

La Première nation Tsleil-Waututh est composée du peuple Coast Salish qui vit dans une collectivité située entre Maplewood Flats et Deep Cove sur la rive Nord de membres Inlet. Le territoire traditionnel de la Première nation des Tsleil-Waututh couvre un plus grand territoire de 720 miles carrés qui va de la Rivière Fraser, au Sud, à Mamquam Lake (near Whistler), au Nord. La Première nation Tsleil-Waututh comprend trois réserves et quelques 380 membres, dont 211 habitent la réserve.

Au début des années 1990, le conseil a entrepris un processus de revitalisation pour marquer sa présence au sein du territoire traditionnel de Tsleil-Waututh et pour s'assurer de la survie de sa communauté dans un environnement urbain croissant. Trois importantes étapes ont été entreprises pour assurer le succès. Premièrement, l'élaboration d'une vision pour la communauté, la terre et le peuple. Deuxièmement, la Première nation Tsleil-Waututh a entamé un processus de traité et s'est adressée à plusieurs partenaires qui ont des activités dans son territoire traditionnel et qui partagent des buts communs. Troisièmement, Tsleil-Waututh a élaboré et mis en application un processus de planification pour faciliter l'atteinte de ses objectifs. Le processus en six étapes reflète quatre principes importants : un processus issu de la communauté; l'intégration de pratiques contemporaines et traditionnelles; l'importance de la souveraineté et la gestion de la communauté; et le respect d'un environnement naturel.

Les six étapes du processus de planification Tsleil-Waututh

La première étape de planification implique *l'élaboration d'une vision de la communauté*. En 1995, Tsleil-Waututh a entrepris un processus d'élaboration d'une vision, étudiant ce que devrait être un gouvernement autochtone et le fonctionnement de la communauté dans le cadre d'un modèle souverain. Une série de principes ont été également élaborés en s'appuyant sur cette vision.

À la deuxième étape, la communauté a *réformé la gouvernance interne* et *élaboré une constitution*. Le processus de restructuration du gouvernement comporte un système circulaire en quatre parties. Au centre, il y a quatre fonctions administratives: développement économique, administration, revendications territoriales et ressources, et société. Il est important de noter qu'il n'y a pas de poste de gestion de bande dans le modèle restructuré. Le deuxième cercle inclut cinq personnes élues qui assurent un lien direct, au jour le jour, avec le personnel technique. Le troisième cercle de l'extérieur comprend des représentants de neuf familles traditionnelles qui travaillent ensemble sur la base de consensus. La limite extérieure du modèle circulaire est la communauté, qui surveille l'ensemble du processus de gouvernance. Quatre rencontres annuelles auront lieu avec les membres de la communauté qui formuleront des questions et des recommandations au conseil et à l'administration.

À la troisième étape, un inventaire des ressources communautaires existantes a été entrepris. Des recherches ont été menées pour faire l'historique du développement des 140 dernières années et des cartes ont été élaborées pour montrer les descriptions biophysiques et culturelles des territoires. Une fois l'inventaire établi, la communauté entreprendra le développement de plans.



La quatrième étape consiste à *la création de plans*. La communauté a identifié deux types de plans : Grand plan et Petit plan. Le Grand plan constitue un vaste portrait ou plan conceptuel basé sur les principes de sept générations, sur une période de 100 ans. Le Petit plan est un plan opérationnel de 13 unités éco-culturelles et de petits bassins hydrographiques. Ce plan opérationnel identifie une série de stratégies de développement pour la zone géographique.

Lorsque la conception de plans a été complétée, la communauté s'est engagée vers la cinquième étape, *la mise en application des plans*. La Première nation des Tsleil-Waututh a commencé par tenir une conférence de partenaires qui ont des intérêts dans leur territoire traditionnel. Des protocoles et des ententes ont été élaborés par le gouvernement et des organismes non-gouvernementaux. Tsleil-Waututh travaille avec l'International Forest Products Ltd. (Interfor), la principale entreprise forestière qui exploite le bassin hydrographique Indian Arm et les activités reliées à la forêt. Un territoire forestier privé totalisant 800 hectares a été acheté pour être géré de façon durable selon les lignes directrices du *Forest Stewardship Council*. Un projet de possibilités touristiques a également été complété et Tsleil-Waututh a mis en place une entreprise d'écotourisme, Takaya Tours.

La sixième et dernière étape du processus de planification est *l'autoévaluation des réalisations*. La communauté, les administrateurs et le conseil effectuent des révisions permanentes des buts, des stratégies et fait les ajustements nécessaires.

Leçons apprises

La Première nation Tsleil-Waututh a présenté des recommandations aux gouvernements et autres partenaires pour appuyer leur participation complète au sein du territoire traditionnel. Afin que la Première nation Tsleil-Waututh atteigne ses buts de développement durable, elle a recommandé que les gouvernements agissent comme facilitateurs de la croissance de leur communauté. Tous les paliers du gouvernement devraient appuyer le développement de meilleures pratiques et un meilleur partage de l'information par les Premières nations. En particulier, elle recommande que membres étende la portée du Plan physique de développement afin d'obtenir des plans communautaires et des plans bio-régionaux plus complets.

Pour plus d'information, veuillez

communiquer avec : Pour plus d'information,

veuillez communiquer avec :

Première nation des Tsleil-Waututh

3075 Takaya Drive

North Vancouver, C.-B. V7H 2V6



Première Nation Westbank

Autonomie gouvernementale = Développement durable

Clés de la réussite :

- Engagement et ténacité
- Initiative des communautés et approches soutenues de développement

Résumé

La Première nation Westbank, située au cœur de la vallée Okanagan, comprend 600 membres et 8 000 non autochtones vivant sur la réserve. La communauté est constituée de cinq réserves situées sur le côté Ouest du Lac Okanagan, adjacent à la Ville de Kelowna, faisant partie de l'une des régions à croissance rapide du Canada.

La Première nation Westbank aborde la mise en oeuvre du développement durable dans sa communauté par le biais de la création d'un nouveau cadre juridique d'autonomie gouvernementale. Ainsi, Westbank a adopté une approche de travail en partenariat avec la Ville de Kelowna et le District régional du centre de l'Okanagan relativement à des problèmes communs. Ces deux éléments – autonomie gouvernementale et partenariat – aident Westbank à mieux traiter de leurs besoins de la communauté, tant physiques, spirituels que traditionnels, tout en diminuant les préoccupations des municipalités avoisinantes. Une question majeure abordée a été la qualité de l'eau du Lac Okanagan.

Partenariat stratégique pour traiter des préoccupations communes

À la fin des années 1990, la Première nation Westbank et le District régional du centre de l'Okanagan font face à un problème commun concernant la qualité de l'eau du Lac Okanagan, à la suite d'une panne du réseau d'assainissement. Ce problème commun a donné naissance à un partenariat entre les Premières nations de Westbank, le District régional du centre de l'Okanagan et la Ville de Kelowna dont le but est de travailler en coopération pour résoudre des problèmes relatifs à la qualité de l'eau. Ensemble, ils ont élaboré une proposition et un plan pour installer un réseau d'aqueduc sur la réserve et pour adopter les pratiques du District régional pour toutes les infrastructures sur la réserve, les égouts et les autres projets de même nature.



Ce partenariat et le réseau d'assainissement développé conjointement n'a pas uniquement renforcé les relations du voisinage, mais a aussi résolu d'importantes préoccupations liées à la santé et à l'environnement.

Entente d'autonomie gouvernementale

En plus d'aborder des préoccupations communes précises avec le voisinage, Westbank a élaboré une entente d'autonomie gouvernementale. L'entente libère la Première nation Westbank de certaines dispositions de la *Loi sur les Indiens* et établit une nouvelle structure de gouvernance. L'entente touche exclusivement les terres de la réserve et forme la base de la constitution Westbank. En particulier, ceci permet aux pouvoirs gouvernementaux d'attribuer une responsabilité politique plus importante aux



membres de la Première nation Westbank et aux autres personnes qui résident sur les terres Westbank. La Première nation Westbank a établi un conseil de la communauté pour surveiller le développement de l'entente d'autonomie gouvernementale, la constitution et la vision qui y est associée, et les principes du développement communautaire.

L'élément déclencheur de l'entente d'autonomie gouvernementale est le résultat d'une enquête du gouvernement fédéral sur les structures de responsabilités fiscales et sur les opérations de la gestion des terres de la Première nation Westbank dans les années 1980. Cette enquête recommandait que la Westbank augmente le contrôle du code foncier sur la réserve.

La communauté a depuis pris des mesures pour augmenter les droits découlant de la loi et les responsabilités concernant la terre. Un code foncier a été élaboré puis ratifié en mai 2003. L'entente d'autonomie gouvernementale et le code foncier sont deux exemples de ces étapes. Par la suite, un plan d'utilisation des terres pour Westbank a été créé pour régulariser l'activité et le développement sur la réserve et donner l'orientation choisie par les membres de la communauté.



En 2003, la communauté a également ratifié une entente d'autonomie gouvernementale et un code foncier. Le succès de l'entente d'autonomie gouvernementale peut être attribué à deux facteurs importants. Premièrement, il s'agit d'un processus issu de la communauté plutôt qu'un processus juridique ou politique. Deuxièmement, un mécanisme de responsabilité a été inclus dans l'entente afin que le conseil fasse respecter la constitution.

Défis

Un des plus importants défis ressenti par la Première Nation Westbank était le code foncier établi en vertu de la *Loi sur les Indiens*. La *Loi sur les Indiens* nécessite que la majeure partie du développement commercial sur la réserve soit entrepris selon les exigences d'un bail ou d'un permis de membres. La Westbank a deux préoccupations majeures au sujet de cette approche. Premièrement, le bail basé sur le processus de développement est une approche réactive puisqu'elle permet une planification de l'avenir à la fin du projet de développement au lieu de ses débuts. Deuxièmement, l'approche basée sur le bail ne correspond pas à ses valeurs communautaires mais plutôt aux exigences juridiques de membres.

Leçons apprises

La Première Nation Westbank est engagée à partager les connaissances et les leçons apprises avec les autres Premières nations. La réussite de la communauté au sein de son territoire traditionnel repose sur le partenariat avec la Ville de Kelowna et le District régional du centre de l'Okanagan.

Le point de vue de Westbank est important pour que le gouvernement fédéral appuie les Premières nations et leur permettent de participer aux décisions à la conception et au développement de l'utilisation des terres du territoire traditionnel. Le modèle de partenariat utilisé par Westbank a permis cet engagement envers la prise de décision et donné des résultats qui ne bénéficient pas seulement aux Premières nations, mais également aux municipalités avoisinantes.



Ainsi, Westbank recommande que les stratégies de développement durables fédérales soient créées pour aider et faciliter le développement durable des Premières nations dans leurs territoires traditionnels. Plusieurs des préoccupations environnementales et des obstacles réglementaires auxquels font face les Premières nations surviennent sur leurs territoires traditionnels et sont contrôlés par le gouvernement provincial. Les Premières nations en Colombie-Britannique ont besoin de l'aide du gouvernement fédéral pour résoudre les conflits potentiels avec la province et relever les défis qui se présentent.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Première nation Westbank
301- 515 Highway 97 South
Kelowna, C.-B. V1Z 3J2
Tél.: 250-769-4999
Télécopieur : 250-769-4377



Conseil du bassin du Fraser

Exposé liminaire

Indicateurs de développement durable : Quels sont-ils et comment ont-ils été développés ?

Le Conseil du bassin Fraser a été invité à faire une présentation au groupe de discussion sur le développement durable afin de discuter de leur approche au sujet des indicateurs de développement durable.

Résumé

Le Conseil du bassin Fraser est un organisme de bienfaisance, sans but lucratif établi en 1997 pour assurer le développement durable du bassin Fraser, région drainée par la rivière Fraser et ses affluents. Le Conseil travaille à faciliter la résolution de problèmes en rassemblant les gens nécessaires pour prendre des décisions qui tiennent compte des valeurs sociales, économiques et environnementales. Le conseil d'administration du Conseil compte 36 membres, reflétant les intérêts gouvernementaux ou non (y compris les Premières nations), entreprend des projets sur le terrain qui permettent de promouvoir la vision et les principes du Conseil.

Un élément vital du mandat du Conseil du bassin Fraser comprend la mesure du progrès du développement durable dans le bassin. La définition que le Conseil donne au développement durable est la suivante :

Vivre et gérer nos activités de manière à équilibrer les aspects sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels afin de répondre à nos besoins et à ceux des futures générations.

Pour y arriver, le Conseil a travaillé pendant deux ans en partenariat avec le gouvernement, les organismes non gouvernementaux, le secteur privé et les groupes communautaires pour élaborer une série « d'indicateurs de développement durable » afin d'obtenir des informations sur la façon dont la région réussit à atteindre le développement durable dans le bassin Fraser.

Les indicateurs ne sont pas intrinsèquement des mesures ou des solutions finales. Plus exactement, ce sont des outils pour mesurer des tendances et aider à identifier les régions où le progrès a été fait, ou celles où des changements sont nécessaires pour réussir le développement durable. L'élaboration d'indicateurs, par le Conseil du bassin Fraser, est la première étape d'un processus permanent et évolutif pour suivre les tendances de développement durable au fil du temps dans la région du bassin Fraser en C.-B.

Objectifs des indicateurs

Les indicateurs de développement durable présentent un objectif en quatre volets : 1) ils peuvent informer et/ou influencer l'élaboration de politiques ou programmes pour traiter des problèmes de développement durable; et 4) ils identifient les écarts d'information et les priorités de recherche pour améliorer la connaissance au sujet du développement durable au fil du temps.



Le Conseil du bassin Fraser a établi 16 catégories d'indicateurs de développement durable :

- Population
- Santé
- Éducation
- Habitation
- Engagement communautaire
- Relations autochtone/non autochtone
- Relations
- Qualité de l'eau
- Vie sauvage et aquatique
- Revenu et emploi
- Diversification économique
- Responsabilité sociale des entreprises
- Forêts et industrie forestière
- Agriculture
- Énergie
- Inondation de la rivière Fraser

Le processus de développement des indicateurs de développement durable du bassin Fraser a démarré en 2001. À l'origine, le Conseil a élaboré un premier cahier d'exercice comprenant une présentation des indicateurs. Le cahier d'exercice a facilité le processus de consultation permettant d'identifier les problèmes prioritaires qui doivent être mesurés et les indicateurs préférés par le public. Ensuite, un examen technique et des analyses ont été effectués. Un rapport sur le développement durable a été produit, lequel comprenait une analyse des tendances se rapportant à 16 problèmes reliés au développement durable. Le premier rapport du Conseil a été publié en janvier 2003 et comprenait un échéancier de deux ans pour les rapports sur les mises à jour. Ce processus peut être employé comme modèle pour ceux qui désirent élaborer et utiliser les indicateurs de développement durable.

Leçons apprises

Le Conseil du bassin Fraser a appris plusieurs leçons en élaborant les indicateurs de développement durable. Premièrement, l'importance d'établir des attentes réalistes pour l'initiative à entreprendre et de faire la distinction entre des buts à court terme et des buts à long terme. Deuxièmement, il est important de créer un processus approprié qui s'adapte à des participations et consultations diverses ainsi qu'à une compétence technique partout dans le processus. Un engagement à long terme est également nécessaire à l'élaboration et à l'utilisation des indicateurs. Ainsi, il est important de trouver le juste équilibre entre un rapport qui est suffisamment complet dans son étendue, tout en étant lisible et concis.

Le Conseil a également appris que les indicateurs doivent être basés sur le mérite technique ainsi que sur l'intérêt et le consentement publics. Pendant le processus, il était clair que les indicateurs devaient être élaborés pour refléter les différentes priorités, réponses, ressources et informations nécessaires à une zone géographique particulière ou à une communauté. Finalement, le Conseil a rencontré des difficultés et des défis en élaborant les indicateurs concernant les relations autochtones / non-autochtones, en raison notamment d'un manque d'information significative disponible sur de telles relations.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Conseil du bassin Fraser
1st Floor, 470 Granville St
Vancouver, C.-B. V6C 1V5

Téléphone : 604-488-5350





L'AINC et Le Développement Durable

Historique

Le premier sommet mondial a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992. Comme signataire de l'Agenda 21, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, le Canada s'est engagé à respecter les principes de développement durable. En 1995, une modification à la *Loi sur le vérificateur général* a créé une obligation légale pour tous les ministères fédéraux et les agences de préparer les stratégies de développement durable.

Une stratégie de développement durable est un document stratégique qui établit les principes directeurs et les engagements précis sur la façon dont un ministère fédéral propose d'intégrer les principes de développement durable dans sa programmation, ses opérations, sa planification et sa prise de décision. Il y a une obligation juridique pour les ministères fédéraux d'élaborer des stratégies et de les renouveler à tous les trois ans. L'AINC élabore présentement sa troisième stratégie de développement durable pour 2004-2006.

En mars 2003, gouvernementaux de la région de la Colombie-Britannique a accueilli un groupe de discussion sur le développement durable pour partager ses connaissances des expériences des Premières nations de la Colombie-Britannique et pour donner aux praticiens la possibilité de communiquer. La réunion donnait la possibilité de :

- Présenter les approches qui mènent à la réussite du développement durable.
- Identifier les obstacles au développement durable, ce qui inclut les obstacles gouvernementaux.
- Fournir une orientation aux modifications des politiques et programmes de gouvernementaux
- Identifier les besoins reliés au développement durable

Développement Durable et Recommandations pour L'AINC

Lors de la rencontre du groupe de discussion sur la SDD, les conférenciers et les participants ont formulé plusieurs recommandations au MAINC et à divers autres organismes gouvernementaux relativement aux objectifs de développement durable des Premières nations. Le résumé ci-après présente les principales recommandations importantes fournies par les participants lors des sessions:

Harmonisation des services gouvernementaux pour les Premières nations

- Toutes les agences fédérales et provinciales qui travaillent avec les peuples et les communautés autochtones devraient discuter davantage des problèmes communs et harmoniser les programmes.
- gouvernementaux et Développement des ressources humaines Canada devraient améliorer les relations de travail pour aborder les questions de formation et de capacité de construire des Premières nations.

Soutien au développement économique

- Préparer des gabarits de rapports plus courts
- gouvernementaux devrait travailler avec les banques pour encourager l'adaptation de la langue des ententes de garantie de prêts.



- Établissement de centres d'innovation de développement économique durable pour les Premières nations près des zones urbaines importantes.
- Publier des lignes directrices pour le développement économique sur la réserve ou une série de guides.
- Partager des idées, des meilleures pratiques et des leçons apprises des Premières nations.
- Aider à l'augmentation de la conscientisation des communautés d'affaires non-autochtones quant aux possibilités offertes sur la réserve.
- Assurer que les politiques de gestion des terres de gouvernementaux (en particulier, les politiques de loyer économique) sont flexibles pour accommoder un ensemble d'activités commerciales.
- Diminuer les obstacles pour établir les entreprises.
- Augmenter le financement des projets d'immobilisation.
- Appuyer les Premières nations afin qu'elles obtiennent une exemption en vertu de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux.
- Réduire les politiques restreignantes de la gestion des terres en vertu de la *Loi sur les Indiens*.
- Rationaliser le processus d'approbation du financement.
- Soutenir un comité de prêts et de capital de risques des Premières nations, composé de représentants de banques à charte et d'entrepreneurs des Premières nations qui pourraient accélérer les projets de développement économique.

Faciliter les partenariats

- Le gouvernement devrait appuyer et faciliter le développement de partenariats.
- Le gouvernement devrait faciliter les modèles d'autonomie gouvernementale.
- Aider à améliorer les perceptions et les attitudes des non autochtones au sujet des possibilités de s'associer avec les autochtones et les organisations.
- Les gouvernements provinciaux devraient structurer leurs organisations de manière similaire à celle des Premières nations afin de s'assurer d'une meilleure communication et de la livraison de service.

Partage de décision et politique de développement

- Consulter les Premières nations avant d'effectuer d'éventuels changements de politiques qui les affecteront.
- Le gouvernement devrait aider les Premières nations à participer à la prise de décision, la conception et la gestion de l'utilisation du territoire traditionnel.
- Encourager les autres paliers de gouvernements et de partenaires à appuyer la participation des Premières nations dans les territoires traditionnels.

Planification

- L'AINC devrait accroître l'étendue des Plans de développement physiques à incorporer aux Plans communautaires complets et aux Plans bio-régionaux.
- Le gouvernement devrait appuyer le développement et l'utilisation des indicateurs sociaux-économiques issus des Premières nations Capacité d'établir.

Développement de la capacité

- Donner le développement de la capacité et la formation pour le personnel et les membres.



Ressources Contribuant au Développement Durable

Affaires indiennes et du Nord Canada

Soutiens fournis par AINC au développement durable

En marge du financement principal offert aux Premières nations, en vertu de la *Loi sur les indiens*, de l'aide additionnelle encourage également le développement durable des communautés des Première nations en Colombie-Britannique. Le résumé qui suit apporte une vue d'ensemble, mais non exhaustive, de quelques principaux soutiens disponibles pour les Premières nations en C.-B.:

➤ **Stratégie de développement durable de l'AINC**

La stratégie de développement durable est un document d'orientation qui établit des principes directeurs et des engagements précis sur la façon dont l'AINC propose d'intégrer les principes de développement durable dans ses politiques, sa planification, ses programmes, ses opérations et ses décisions. Il y a obligation légale pour tous les ministères fédéraux de produire et de renouveler leur stratégie à tous les trois ans. La première stratégie de développement durable de l'AINC (1997-2000) comprenait huit principes directeurs qui avaient été élaborés en consultation avec les Premières nations. La deuxième stratégie (2001-2003) portait sur l'intégration des principes de développement durable dans les programmes gouvernementaux, les initiatives et le processus de planification. Une troisième stratégie (2004-2006) est actuellement en préparation. Pour obtenir plus d'informations relatives aux stratégies de développement durable de l'AINC, consultez : www.ainc-inac.gc.ca/sd/indexe.html

➤ **Conseils tribaux**

Le financement est fourni aux conseils tribaux afin d'offrir des services conseils aux membres des Premières nations dans cinq domaines : planification de la communauté, gouvernance, administration financière, développement économique et services techniques.

➤ **Développement économique**

L'AINC offre un ensemble de programmes de développement économique aux Premières nations dans des domaines tels que le financement pour le développement de partenariat, les négociations, les études de faisabilité, les études d'opportunités et le placement de la population active. Pour obtenir de l'information complète sur le développement économique, consultez : www.inac.gc.ca/ps/ecd/index_e.html

➤ **Capital**

Le soutien en capital inclut les services et le financement de l'infrastructure de la communauté, l'habitation et les aménagements; mais également l'aide pour l'amélioration des systèmes d'égouts et d'aqueducs, l'enlèvement des réservoirs de combustibles, les inondations et l'érosion, le développement de l'infrastructure et l'élaboration de plans d'immobilisation. Un nouveau programme de politique du logement dans les réserves existe également pour permettre aux communautés d'accéder à des fonds pour créer et développer des zones d'habitation respectant le développement durable. Pour obtenir plus d'information sur les ressources en capital de la C.-B., consultez : www.inac.gc.ca/bc et cliquez sur le bouton « Capital Resources ». Pour obtenir plus d'information sur le capital dans le cadre de travail national de l'AINC, consultez : http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/hsg/cih/index_e.html



Développement social

Un soutien continu au développement social est offert aux Premières nations. Pour plus d'information sur les politiques de développement social, consultez : www.inac.gc.ca/bc et cliquez sur le bouton « Social Development ». Également, un Centre de ressources en développement social a été récemment établi pour répondre à la demande de formation des travailleurs sociaux des Premières nations en Colombie-Britannique. Le Centre offre une formation et des ressources aux communautés des Premières nations afin d'augmenter la livraison de leur propres programmes sociaux. Pour plus d'information sur le Centre, communiquer avec le 604-929-4714 ou consultez: www.resourcecentre.org

Éducation

L'objectif du programme *New Paths for Education* est de poursuivre le travail en partenariat avec les Premières nations pour améliorer les programmes d'enseignement et pour renforcer la structure de la gouvernance des systèmes d'éducation des Premières nations. Le programme *New Paths for Education* appuie les initiatives de réformes cohérentes de l'éducation des Premières nations comportant un ensemble de priorités convenues avec l'Assemblée du Comité des chefs des Premières nations sur l'éducation. En Colombie-Britannique, ce financement est administré par le Comité de coordination de l'éducation des Premières Nations (CCEPN). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le CCEPN au : (604) 925-6087.

Gouvernance

Le programme de développement de la gestion autochtone (Indian Management Development (IMD)) est offert en vertu de l'aide du gouvernement aux Premières nations pour le développement. Les ressources IMD de la région de la Colombie-Britannique visent à renforcer la capacité financière et les contrôles internes. Les fonds sont destinés à la formation et les aspects de développement des plans de gestion correctifs identifiés au cours du cycle de vérification annuelle.

Ainsi, différents ateliers de formation sur la gouvernance et les outils sont disponibles pour les Premières nations. Par exemple : 1) ateliers de travail sur le développement de politique; 2) formation directe pour les gestionnaires des bandes qui participent aux programmes de l'AINC et exigences en matière de rapport; 3) introduction aux présentations de planification stratégique du Chef et des Conseils et des Premières nations; et 4) planification de la communauté et ensemble d'outils stratégiques pour les Premières nations (à venir).

☐ **Manuel de gouvernance de Premières nations : Guide ressource pour les Conseils efficaces**
Ce manuel traite de la façon dont un Conseil de Première nation peut être plus efficace. Il se veut une ressource utile pour les conseillers qui aimeraient bâtir une organisation forte et stable dans l'organisation de leur communauté.

☐ **Programme communautaire d'auto-évaluation des Premières nations : manuel sur la mesure de performance**

Il s'agit d'un guide sur la mesure de performance élaborée par le groupe de travail des Premières nations. Il peut être utilisé pour développer des approches permettant d'évaluer si les programmes de la communauté atteignent les objectifs fixés.



Gestion des terres

L'AINC offre une gamme de cours et de financement pour les Premières nations impliquées dans la gestion des terres de réserve. Ceci comprend la propriété et le transfert des terres, les additions aux réserves, les désignations (zonage), les baux et les permis. Aussi, l'initiative de gestion des terres des Premières nations présente une méthode de gestion des terres de la réserve et des ressources. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec <http://www.fafnlm.com/LAB.NSF/vSysAboutDoc/English>

L'AINC offre également des cours aux Premières nations sur la gestion des terres, les baux, l'évaluation, les sondages et la gestion des ressources naturelles et environnementales.

Initiative sur le renforcement des capacités en Colombie-Britannique

L'objectif de l'initiative sur le renforcement des capacités en C.-B. est d'améliorer la capacité et la compétence des Premières nations qui ont revendiqué le titre d'Autochtones pour préparer la négociation et la mise en application des composantes ressources et territoire de leur revendication territoriale. Le financement est offert pour les plans stratégiques, les consultations, les études d'utilisation traditionnelle, les applications du système d'information géographique (SIG), la gérance des terres et d'autres initiatives des Premières nations.

Mesures liées aux traités

Les mesures reliées aux traités (Treaty Related Measures (TRM)) sont conçues pour accélérer les négociations des traités. Ces arrangements temporaires sont négociés dans le contexte du processus de traité et peuvent être officialisés lorsqu'un traité est ratifié. Les coûts des TRM sont partagés entre le Canada et la Colombie-Britannique, et peuvent être utilisés de plusieurs façons pour discuter de problèmes précis tels que les études pour générer l'information qui accélère les négociations du traité; la protection des terres de la Couronne pour le règlement des traités; l'acquisition de terre pour le règlement de traités; la participation des Premières nations à la gestion et à la planification du territoire, des ressources et des parcs, et aux opportunités culturelles et économiques.

Initiative de développement de la capacité de gestion environnementale (DCGE)

L'initiative de développement de la capacité de gestion environnementale (DCGE) est une source de financement disponible pour les Premières nations créée pour aider les peuples des Premières nations dans leurs efforts de valorisation de la gérance environnementale.

Compendium de développement de la capacité

Le Compendium de développement de la capacité est une ressource d'information comprenant une liste de plusieurs initiatives et efforts de développement de la capacité de la Colombie-Britannique fournis par l'AINC et les autres agences. Cette ressource inclut l'information sur le financement, les processus tels que des comités conjoints, des modules de formation, des outils, des ressources. Pour plus d'information, consultez : www.inac.gc.ca/bc/index_e.html



➤ **Guide des affectations, du codage et des rapports
(Allocation, Reporting and Coding Handbook (ARCH))**

Le document ARCH offre une liste des profils des programmes de l'AINC de la région de la Colombie-Britannique et un processus de recherche de ressources et de rapport; des sommaires budgétaires pour chaque programme; le codage financier à utiliser lors d'ententes de financement. Pour obtenir une copie, consultez : www.inac.gc.ca/bc et cliquez sur Guide des affectations, du codage et des rapports (Allocation, Reporting and Coding Handbook).

➤ **Collectivités durables**

L'AINC de la Région de la Colombie-Britannique a entrepris une campagne de communication à l'automne 2003 afin de faire la promotion du développement durable des collectivités, un accent est mis sur les Premières nations en Colombie-Britannique engagées dans le développement durable. Une série de capsules présentées à la télévision et dans les médias écrits présentent les collectivités mettant en pratique le développement durable en action. Ces capsules parlent d'éducation, de développement économique, de gouvernance, d'agriculture, des jeux Olympiques, des partenariats, des énergies alternatives et de l'autonomie gouvernementale. Pour visionner la campagne, visitez : www.inac.gc.ca

Pour obtenir des renseignements, des publications ou de la documentation sur l'une des initiatives susmentionnées, contactez :

Agent des communications et des demandes d'information du public

Numéro sans frais : 1 800 665-9320

Fax : (604) 666-1210

Site Web : http://www.ainc-inac.gc.ca/bc/index_f.html





Annexe

Ressources connexes

POSSIBILITÉS DE PARTENARIAT

Les participants au groupe de discussion ont reçu la liste de ressources suivante des sources potentielles de financement pour les activités de développement durable des Premières nations :

Canada

Vancouver Foundation:	www.vancouverfoundation.bc.ca
Mclean Foundation:	www.mcleanfoundation.on.ca
David Suzuki Foundation (Turning Point Initiative):	www.davidsuzuki.org
Ecotrust Canada:	www.ecotrustcan.org
Van City Credit Union:	www.vancity.com
Centre for Indigenous Environmental Resources Inc:	www.cier.mb.ca
Margaret Laurence Fund:	www.e-p-r-f.org

International

Rockefeller Foundation:	www.rockfound.org
Ford Foundation:	www.fordfound.org
Lannan Foundation:	www.lannan.org
North American Commission for Environmental Cooperation	www.cec.org/grants
Henry P.Kendall Foundation:	www.kendall.org
Environmental Finance Group:	www.ifc.org/enviro/
Indigenous Environmental Networks:	www.ienearth.org
Seventh Generation Fund:	www.7genfund.org
Hewlett Foundation:	www.hewlett.org
Shell Foundation (Sustainable Energy):	www.shellfoundation.org
Greenville Foundation:	
www.fdncenter.org/grantmaker/grnville	
Environmental Leadership Program Fellowship:	http://ehpnet1.niehs.nih.gov
Mitchell Kapor Foundation:	www.mkf.org
Rivers Foundation of the Americas:	www.riversfoundation.org
Compton Foundation:	www.comptonfoundation.org
Indigenous Peoples:	www.undp.org/csopp/CSO

Liens Internet pour les subventions et programmes d'éducation

- www.garivers.org/grants
- www.col-ed.org/echo2002
- www.civilsoc.org
- www.ecouncil.ac.cr/rio
- www.aoa.gov/AIN/resources
- www.bloorstreet.com/300block/abointl.htm



Notes



Notes



Histoires des Premières nations: Le développement durable des communautés en Colombie-Britannique

Disponible de : Planification stratégique et des communications
Affaires indiennes et du Nord Canada, Région de la Colombie-Britannique
600 - 1138 Melville St.
Vancouver, BC V6E 4S3

Contact: Agent des communications et des demandes d'information du public

Téléphone : 604-666-8695
 1 800 665-9320
Télécopieur : 604-6661210
Site Internet : www.inac.gc.ca/bc

Commandité par : Affaires indiennes et du Nord Canada, Région de la Colombie-britannique